

L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse

Document d'information

par

Louise Fontaine, Ph.D.

en collaboration avec

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)

et

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

Avril 2005

Table des matières

INTRODUCTION

CHAPITRE 1. LE CANADA DANS SON ENSEMBLE

La problématique de l'immigration au Canada depuis 1945

La distribution géographique de la population canadienne: une répartition inégale

Le Canada: un pays multiculturel

Les catégories officiellement adoptées depuis la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

Favoriser l'immigration dans les communautés linguistiques en situation minoritaire

CHAPITRE 2. LA SITUATION QUI PRÉVAUT EN NOUVELLE-ÉCOSSE

L'immigration en Nouvelle-Écosse: quelques tendances observées

L'ébauche d'une politique en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse: que peut-on en retenir?

Comment attirer, intégrer et retenir les nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse?

La politique officielle en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse

Favoriser l'accueil de nouveaux immigrants

Attirer des immigrants en Nouvelle-Écosse

Favoriser l'intégration des immigrants

Retenir les immigrants dans la province

CHAPITRE 3. L'IMMIGRATION FRANCOPHONE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Comment peut-on définir le concept de francophone?

Des raisons pour choisir la Nouvelle-Écosse comme lieu d'établissement
Des raisons qui peuvent faire obstacle au choix de la Nouvelle-Écosse comme lieu
d'établissement
L'Accord fédéral-provincial relatif au Programme des candidats d'une province
(PCP)
La FANE comme partenaire privilégié
D'autres ressources disponibles
Du statut d'«l'immigrant admis» à celui de «citoyen canadien»

CONCLUSION

NOTES

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

- A: Tableaux synoptiques
- B: Glossaire
- C: Pour en savoir plus...

L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse

INTRODUCTION

Comme point de départ à cette réflexion relative à l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse¹, il faut rappeler qu'historiquement, le Canada a été et est encore une terre d'accueil pour de nombreuses personnes qui proviennent de divers horizons géographiques. Ces personnes qui ont façonné l'histoire du Canada se sont inscrites dans la tradition humanitaire de ce pays ou sinon elles ont choisi de s'établir au Canada ou bien pour des raisons économiques ou encore pour des raisons familiales.

Dans ce qui suit, nous nous proposons, tout d'abord, de mettre en relief quelques caractéristiques relatives au Canada. Ce chapitre premier mettra en évidence la distribution géographique de la population sur l'ensemble du territoire canadien. Quelques remarques seront formulées en ce qui a trait au caractère multiculturel du Canada car cette dimension façonne de nombreuses politiques gouvernementales en matière d'immigration. Les catégories admissibles depuis l'adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en date du 28 juin 2002 seront par la suite précisées. Cette mise en contexte nous conduira à parler des «communautés linguistiques en situation minoritaire» en les reliant au phénomène de l'immigration dans le cas de la Nouvelle-Écosse. Ces éléments ouvriront la voie au deuxième chapitre qui s'intéresse à la situation qui prévaut en Nouvelle-Écosse. Il s'agira ici de présenter quelques tendances observées dans cette province. Après, nous caractériserons la politique officielle en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse. Nous explorerons la question suivante: Comment accueillir, attirer, intégrer et retenir les nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse? Ces pistes de réflexion nous conduiront par la suite à s'intéresser à l'immigration francophone dans la province ce qui sera l'objet du troisième chapitre. Après avoir défini le concept de «francophone», nous analyserons quelques raisons

¹ Pour la définition des termes suivants: Acadien (parler acadien), catégories d'immigrants admissibles au Canada, citoyen canadien, «communautés linguistiques en situation minoritaire» au Canada, francophone, identité, immigrant admis, intégration, nouvel arrivant et résident permanent, voir le glossaire présenté dans l'Annexe B.

pour choisir la Nouvelle-Écosse comme lieu d'établissement permanent et quelques obstacles qui peuvent se dresser. Des aspects du cadre législatif développé par les autorités fédérale et provinciale et qui vise à favoriser l'immigration francophone dans la province seront présentés. Cela nous conduira à parler de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui représente un partenaire privilégié dans le présent contexte. D'autres ressources disponibles seront identifiées. Enfin, une piste de réflexion particulière sera évoquée en regard du concept d'immigrant et celui de citoyen canadien. Cette note finale vise à réfléchir à l'idée que parler d'immigration c'est aussi parler du principe d'égalité pour tous ceux et celles qui partagent un même territoire.

CHAPITRE 1. LE CANADA DANS SON ENSEMBLE

La problématique de l'immigration au Canada surtout depuis 1945¹

Pris globalement, il semble que le phénomène de l'immigration se caractérise principalement de trois manières. Tout d'abord, il concerne la détermination de certains quotas d'immigration afin de répondre à des besoins économiques, démographiques, humanitaires ou autres dans un pays particulier. Au Canada ou ailleurs dans d'autres pays industrialisés, la détermination du niveau annuel d'immigration dépend de ces trois variables. Autrement dit, ce premier axe d'analyse correspond aux flux migratoires c'est-à-dire à l'examen des mouvements de population qui passent d'un territoire étatique à un autre de manière temporaire ou permanente. Récemment, cet axe d'analyse semble être délaissé au profit d'un deuxième qui se rapporte au traitement étatique des «groupes ethniques» établis depuis un certain temps sur un territoire particulier. Cette gestion étatique donne lieu à de nombreux débats politiques et idéologiques. En effet, l'État contemporain produit une dynamique entre une soi-disant majorité qui rassemble les «nationaux», qui eux, sont opposés à des minorités qui sont fréquemment qualifiées soit d'ethniques ou encore de

non-nationales. Enfin, l'élaboration de programmes d'action relatifs aux individus «originaires d'un autre pays» correspond à la troisième manière de définir le phénomène de l'immigration. Cette dernière approche participe à la définition de règles juridiques et administratives relatives à l'accès et à l'établissement sur un territoire étatique. Le Canada n'échappent pas à ces tendances qui définissent les relations internationales surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, on observe des changements significatifs dans le domaine de l'immigration principalement à partir des années 1960 (Tableau 1).

La distribution géographique de la population canadienne: une répartition inégale

Au Canada, la croissance de la population se développe de manière inégale en regard des diverses régions qu'on y retrouve. A titre indicatif, «En 1951, il y avait environ trois Ontariens pour un Canadien de l'Atlantique; aujourd'hui, cette proportion est de cinq pour un.»² De plus, l'écart entre la population urbaine et rurale s'élargit. En effet, certaines grandes villes canadiennes, et l'on pense ici à Vancouver, Toronto et Montréal, rassemblent un fort pourcentage de la population totale du Canada. Selon le recensement de 2001, un Canadien sur trois y vit. Et même, soulignons le fait qu'il y a «autant de personnes qui vivent dans les régions de Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto et Montréal que dans tout le reste du pays. La population réunie des six provinces les plus petites [la Nouvelle-Écosse en fait partie] ne représente que 28,7% de la population»³ des quatre grandes zones urbaines suivantes à savoir: «le Montréal métropolitain, Toronto et les environs, le corridor Edmonton-Cargary et la vallée du bas Fraser en Colombie-Britannique.»⁴

«La décennie 1991-2001 est la première, depuis plus d'un siècle, qui a vu l'immigration nette dépasser la croissance naturelle. Le Canada est d'ailleurs l'un des pays qui reçoivent le plus d'immigrants, compte tenu de sa population, si bien qu'il n'est pas loin du championnat en matière de pourcentage de ses habitants qui sont nés à l'étranger: 18,4 p. 100. Au cours des trois dernières décennies du XX^e siècle, [...], notre pays a donc reçu en

moyenne 6 immigrants pour 100 habitants à chaque décennie.»⁵

En ce qui a trait à la provenance des immigrants, le partage Européens/non-Européens s'est inversé depuis 1970 car «deux tiers des immigrants viennent d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine.»⁶ Et, pour ce qui est des migrations interprovinciales, il semble que «15 p. 100 des Canadiens de naissance vivent dans une autre province que celle où ils ont vu le jour. La Colombie-Britannique et l'Ontario sont les grands gagnants.»⁷

Encore aujourd'hui, l'immigration joue un rôle déterminant pour le peuplement voire le développement économique et social de certaines provinces canadiennes qui connaissent un taux de croissance démographique à la baisse. Ce fait s'observe notamment en Nouvelle-Écosse. C'est ce que nous serons amenés à découvrir dans le chapitre 2.

Le Canada: un pays multiculturel

Le Canada se caractérise notamment par une population très diversifiée du point de vue ethnique.⁸ En effet, signalons que selon le recensement de 2001, «39% des Canadiens, comparativement à 31% en 1996, ont indiqué être d'origine ethnique canadienne, de loin leur premier choix.»⁹ Ce fait nous ramène à l'idée que le Canada est un pays d'immigration de longue date et qu'il s'est construit à partir de plusieurs vagues d'immigrants. D'ailleurs, tout comme le souligne pertinemment David Baxter, il y a lieu de bien distinguer la notion d'«immigrant» et celle relative à «nés à l'étranger» ce que Statistique Canada ne fait pas strictement. Parmi les Canadiens nés à l'étranger, «ces personnes ont cessé d'être des immigrants en acquérant la citoyenneté canadienne.»¹⁰

Pour ce qui est du terme «multiculturalisme», il «devient en vogue au cours des années 60 pour faire contrepoids au «biculturalisme» popularisé par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le multiculturalisme. [...] On lui prête trois acceptions: le multiculturalisme désigne soit une société caractérisée par une hétérogénéité ethnique ou culturelle, soit un idéal d'égalité et de respect mutuel entre les groupes ethniques et culturels

d'une population, ou encore, il a trait à la politique gouvernementale proclamée par le gouvernement fédéral, en 1971, et par un certain nombre de provinces par la suite. En décembre 1987, le gouvernement conservateur dépose un projet de loi qui conduit à la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Cette loi met de l'avant la politique gouvernementale sur le multiculturalisme, soit celle de «reconnaître pleinement et également tous les Canadiens en tant que participants dans la société canadienne.»¹¹

Il n'en demeure pas moins que «L'opposition et la suspicion envers le multiculturalisme résultent d'ambiguïtés contenues dans les énoncés de politique et dans le terme multiculturalisme (chose curieuse, on présume qu'il signifie que les groupes ethniques resteront en marge de la société, tandis qu'il est plus juste de les décrire comme des composantes culturelles qui s'intègrent de façon inégale pour constituer l'ensemble de la société canadienne. [...] Néanmoins, la définition du terme et ce qu'on appelle le mouvement multiculturel sont importants en ce sens qu'ils attirent l'attention sur un aspect fondamental de la diversité au sein de la société canadienne et entraînent sa reconnaissance politique.»¹²

«Dans les années 90, on se demande jusqu'à quel point l'identité «canadienne» est la plus appropriée pour décrire nombre d'entre eux et les chercheurs tentent de cerner dans quelle mesure cette option est appropriée.»¹³

La politique du multiculturalisme¹⁴, qui hiérarchise la population canadienne à partir de critères ethniques, a donné lieu par la suite à l'introduction d'une autre catégorie socio-politique celle de «minorités visibles».

Depuis 1984, cette catégorie officiellement reconnue par le Gouvernement du Canada, a été adoptée à la fois par un ensemble d'organismes gouvernementaux ainsi qu'au sein de multiples organisations non-gouvernementales visant à faire la promotion de certains groupes ethniques ou «culturels». Suite au dernier recensement canadien, qui a eu lieu en 2001, Statistique Canada a réalisé une étude notamment dans les régions métropolitaines de recensement. Cet organisme gouvernemental avance notamment des statistiques sur la «population totale des minorités visibles» et sur celle des «minorités visibles multiples.»¹⁵

Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les «minorités visibles» désignent: «Les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche». A cela, Statistique Canada ajoute que: «des règles établissent les groupes suivants comme des minorités visibles: Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Arabes, Asiatiques occidentaux, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais, Coréens et autres groupes de minorités visibles comme les personnes originaires des îles du Pacifique.»¹⁶

Les catégories officielles adoptées depuis la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

Les catégories officiellement définies par le Gouvernement fédéral sont très nombreuses pour désigner les individus qui immigreront au Canada. Certaines de ces catégories politico-administratives proviennent ou bien de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPC) qui est entrée en vigueur en date du 28 juin 2002 ou encore des règlements qui lui ont précédés.

En matière d'immigration au Canada, on retient principalement les catégories suivantes: travailleurs qualifiés¹⁷; gens d'affaires immigrants (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes); catégorie du regroupement familial; réfugiés et candidats désignés par la province.¹⁸

En ce qui concerne la notion de citoyenneté canadienne, depuis 1977, il est possible de devenir citoyen canadien après avoir complété trois ans de résidence permanente au Canada. Avant, ce délai était de cinq ans.

Favoriser l'immigration dans les communautés linguistiques en situation minoritaire

En novembre 2003, le Comité directeur CIC [Citoyenneté et Immigration Canada]-

Communautés francophones en situation minoritaire a défini un *Cadre stratégique pour favoriser l’immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Tel que précisé dans ce document, l’expression «communautés linguistiques en situation minoritaire» désigne les «communautés francophones et acadiennes du Canada» où celles-ci renvoient à leur tour aux «communautés francophones en situation minoritaire au Canada qui vivent à l’extérieur du Québec». Pour la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), «l’expression ‘communauté acadienne’ désigne implicitement la communauté d’expression française». ¹⁹ Dans plusieurs documents utilisés pour la présente étude, les «communautés francophones» sont «synonyme de communautés francophones en situation minoritaire et de communautés francophones et acadiennes du Canada». ²⁰

Ce cadre stratégique propose les cinq objectifs suivants:

1. «accroître le nombre d’immigrants d’expression française de manière à accroître le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire;
2. veiller à ce que les communautés francophones en situation minoritaire disposent de structures d’accueil et d’établissement adéquates pour les nouveaux arrivants d’expression française;
3. assurer l’intégration économique des immigrants d’expression française au sein de la société canadienne et des communautés francophones en situation minoritaire en particulier;
4. assurer l’intégration sociale et culturelle des immigrants d’expression française au sein de la société canadienne et des communautés francophones en situation minoritaire;
5. favoriser la régionalisation de l’immigration francophone à l’extérieur de Toronto et de Vancouver.» ²¹

CHAPITRE 2. LA SITUATION QUI PRÉVAUT EN NOUVELLE-ÉCOSSE

L'immigration en Nouvelle-Écosse: quelques tendances observées (Tableau 2)

Si l'on compare les taux de croissance de la population en Nouvelle-Écosse entre 1991 et 2001, on observe un ralentissement (Tableau 3). «Lors du recensement de 1991, la population de la Nouvelle-Écosse représentait 3,30 pour cent de la population du Canada, tandis que, dans le recensement de 2001, la proportion n'était plus que de 3,03.»²²

Cette tendance peut être analysée à partir de trois facteurs: a) le nombre de naissances moins le nombre de décès; b) le solde migratoire interprovincial; c) l'immigration nette (Tableau 4). Le faible taux de natalité joue défavorablement pour un accroissement de la population néo-écossaise. Il en est de même pour ce qui est du solde migratoire interprovincial car l'exode des jeunes est notoire surtout s'ils vivent en milieu rural. Enfin, pour ce qui est de l'immigration, entre 1991 et 2003, on observe une variation significative (Tableau 5). Par exemple, en 1995, la Nouvelle-Écosse a accueilli 3589 immigrants contre seulement 1475 en 2003.²³

Procédons à une analyse un peu plus pointue de quelques données statistiques pour dégager quelques éléments additionnels. A titre indicatif, en date du 1er juillet 2003, la population globale de la Nouvelle-Écosse se chiffrait à 936,000 personnes.²⁴ A pareille date, la population de la municipalité régionale d'Halifax, elle, comptait 377,932 personnes.²⁵ Le nombre d'immigrants accueillis en Nouvelle-Écosse en 2001 est évalué à 1708 individus²⁶ ce qui représente moins de 1% (0,68%) du nombre total d'immigrants admis au Canada qui se chiffrait à 250 346.²⁷

De plus, il y a lieu de souligner qu'en l'espace de dix ans soit de 1991 à 2001, le nombre total estimé était de 27 051 personnes. Seulement 38% de ce nombre total d'immigrants accueillis en Nouvelle-Écosse entre 1991 et 2001 est demeuré dans la province (10 290 personnes) alors que 62% du nombre total d'immigrants accueillis durant cette

même période de dix ans ont quitté la Nouvelle-Écosse soit 16 761 personnes.²⁸ Cette situation inquiète le gouvernement de la Nouvelle-Écosse au point où il a mené des actions afin de corriger cette situation. Parmi les initiatives qu'il a développées, notons la préparation en août 2004 d'un cadre stratégique en matière d'immigration pour la province.²⁹ Suite à un processus de consultation publique, une stratégie particulière a été définie dans la province en matière d'immigration³⁰ pour les prochaines années.

En 2002, le nombre total d'immigrants arrivés en Nouvelle-Écosse se chiffrait à 1419 personnes³¹ dont 1129 pour Halifax et 290 pour le reste de la province. Selon les catégories politico-administratives proposées par le Gouvernement du Canada, ces 1419 personnes correspondent à: 152 gens d'affaires immigrants; 618 travailleurs qualifiés; aucun candidat désigné par la province; 418 de la catégorie du regroupement familial; 225 réfugiés et 6 individus non associés à l'une ou l'autre de ces catégories gouvernementales. Pour cette même année, le Canada recevait au total 229 058 personnes définies en tant que résidents permanents.³²

L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse se caractérise notamment par une migration interprovinciale relativement significative car selon le recensement de 2001, un francophone sur quatre est né dans une autre province canadienne (Tableau 7). De plus, il semble que l'immigration francophone considérée dans son ensemble semble être un phénomène plutôt récent. En effet, entre 1961 et 2001, on observe peu à peu une légère augmentation du nombre d'immigrants francophones en Nouvelle-Écosse (Tableau 8). Toutefois, ce phénomène semble être devenu plus significatif après 1996 car on estime que «21% des immigrants francophones de la province y sont arrivés» après cette date³³.

L'ébauche d'une politique en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse: que peut-on en retenir?³⁴

L'énoncé de politique en matière d'immigration, qui a été formulé par le

gouvernement de la Nouvelle-Écosse, peut être synthétisé en disant que: « La Nouvelle-Écosse accueille les immigrants à bras ouverts. Nous savons que les immigrants apportent des contributions importantes à la province sur le plan social, économique et culturel. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse jouera un rôle de leader pour ce qui est d'encourager et aider ses différents partenaires à attirer des immigrants, à faciliter leur intégration et à s'assurer qu'ils choisissent de rester dans la province.»³⁵

Ce cadre stratégique, élaboré en août 2004 et développé dans les mois qui ont suivi, s'appuie sur trois idées forces à savoir que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec divers partenaires ciblés visent à attirer, intégrer et retenir les nouveaux arrivants qui choisissent la Nouvelle-Écosse comme lieu d'établissement permanent au Canada. Les principaux partenaires impliqués dans le domaine de l'immigration sont au nombre de six:

- les organismes fournisseurs de services
- l'industrie et les entreprises
- les organisations syndicales
- les agences de développement régional et les organismes de développement communautaire
- les organismes religieux, des bénévoles et des groupes communautaires
- le gouvernement fédéral et les municipalités

Mais, au delà de cette liste, il y a des gestes qui peuvent être posés au quotidien et qui peuvent faire toute la différence. Chaque individu souhaite se sentir sur un même pied d'égalité lorsqu'il s'engage dans des interactions sociales.

Pour ce qui est des niveaux d'immigration projetés dans la province d'ici 2006, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se donne comme objectifs: «3600 nouveaux arrivants par an dans les quatre ans suivant la mise en oeuvre complète de la stratégie (prévue pour avril 2006) [et un] taux de 70 pour cent d'immigrants qui restent pour la période de recensement 2006-2011.»³⁶

Comment attirer, intégrer et retenir les nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse?

L'ébauche d'une politique d'immigration pour la Nouvelle-Écosse a été soumise à une consultation publique entre août et novembre 2004. Il y a eu «quarante-cinq réunions de consultation un peu partout dans la province», «41 soumissions par écrit», «259 courriers électroniques». Des «dirigeants d'entreprises et des communautés», des «représentants des secteurs public, privé et bénévole» ont été rencontrés³⁷. Parmi les résultats que l'on peut noter, il y a le fait que les trois actions «attirer, intégrer et retenir» sont devenues quatre actions dans la politique d'immigration officiellement annoncée en janvier 2005. Désormais, il est proposé de: favoriser l'accueil de nouveaux immigrants, les attirer, les intégrer et les retenir. Nous caractériserons sous peu ces quatre étapes d'un processus continu mais tout d'abord, avançons quelques éléments relatifs à la politique officielle du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration.

La politique officielle en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse

L'énoncé de politique formulé dans le document de travail du gouvernement de la Nouvelle-Écosse et qui visait à définir un cadre stratégique a donné lieu par la suite à la formulation de quatre principes directeurs: une «approche responsable», une «approche centrée sur les communautés de la Nouvelle-Écosse», un souci de justice et d'égalité pour toutes les femmes et les hommes qui choisissent de s'établir en Nouvelle-Écosse et enfin, une «responsabilisation» de la part du gouvernement provincial qui s'engage à préparer à chaque année un plan stratégique et un bilan des résultats obtenus d'ici cinq ans.³⁸

Ces principes généraux ont mené à l'élaboration de «quatre orientations stratégiques» qui se présentent comme suit:

S «favoriser la mise en place d'une **communauté accueillante**, en éduquant les Néo-Écossais sur ce que les immigrants ont à apporter à notre province sur le plan social,

culturel et économique

- S **attirer** des immigrants grâce au marketing et à la promotion de la Nouvelle-Écosse en tant que destination pour l'immigration
- S favoriser **l'intégration** des immigrants dans la vie quotidienne de la province, en fournissant les services d'aide à l'établissement dont ils ont besoin pour vivre, travailler et poursuivre leur apprentissage en Nouvelle-Écosse
- S **retenir** les immigrants en Nouvelle-Écosse, en encourageant les immigrants à faire de la province leur ultime destination.»³⁹

Autrement dit, de manière très schématique, il s'agit ici de: favoriser l'accueil de nouveaux immigrants, les attirer en Nouvelle-Écosse, favoriser leur intégration et les retenir dans la province.

Favoriser l'accueil de nouveaux immigrants. Cette idée implique d'assez près tous et chacun: vous et moi, le grand public, divers groupes ou organismes ainsi que les diverses instances gouvernementales. Dans ce cas, il y a un travail de sensibilisation et d'éducation à mener de manière soutenue car de nombreux mythes persistent (Tableau 6). En fait, cela implique une ouverture d'esprit et une attitude qui cherche à découvrir des éléments de similitudes avec l'Autre plutôt que de se tourner principalement vers une valorisation de la différence. Il y a lieu d'agir simultanément sur les deux tableaux. Chaque individu se définit à la fois à partir d'un processus d'identification et aussi à partir d'un processus de différenciation sociales. Les médias, l'école, pour ne nommer que ces deux agents de socialisation, participent de plein pied dans l'élaboration des images de soi-même et de l'Autre. Tout comme le souligne Amin Maalouf, «nous sommes tous infiniment plus proches de nos contemporains que de nos ancêtres. [...] Non seulement dans l'aspect, dans le vêtement, dans la démarche, non seulement dans le mode de vie, le travail, l'habitat, les instruments qui nous entourent, mais aussi dans les conceptions morales, dans les habitudes de pensée.»⁴⁰ C'est à ce niveau qu'il faut -tous et chacun- poser chaque jour des gestes d'accueil vis-à-vis de l'Autre.

Attirer des immigrants en Nouvelle-Écosse. Pour ce faire, il faut s'assurer qu'ils possèdent un minimum de connaissances en ce qui a trait aux avantages qu'on y retrouve: «D'excellents établissements d'enseignement de la maternelle à la 12e année et au niveau postsecondaire, une région côtière, un large éventail d'environnements et de milieux naturels, des communautés où l'on vit en toute sécurité, une culture riche, un faible coût de la vie, un climat compétitif pour les entreprises, la proximité des principales routes commerciales, une économie en pleine croissance, des services d'aide à l'établissement accessibles.»⁴¹ Pour que ces avantages soient connus des individus susceptibles de choisir la Nouvelle-Écosse comme lieu d'établissement permanent, il faut faire connaître ce type d'informations. A l'ère des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), il semble évident de diffuser de l'information sur la toile mondiale. Toutefois, un des défis qui persistent est celui relatif à l'idée de diffuser l'information la plus pertinente. Cela est loin d'aller de soi. Par exemple, il s'avère important de diffuser de l'information sur les diverses régions de la province, sur le marché du travail., etc. Il faut aussi bien cibler certaines catégories d'immigrants admissibles car notamment dans le cas de «travailleurs qualifiés» (Tableau 9), ils sont relativement plus en mesure de vivre en régions comparativement aux «réfugiés» accueillis officiellement par les autorités gouvernementales de la province.⁴² Dans ce dernier cas, ils ont incontestablement plus besoin d'une structure d'accueil et un accès plus immédiat à des services de santé et de services sociaux.

Favoriser l'intégration des immigrants. Le concept d'intégration désigne à la fois le processus d'établissement à court terme c'est-à-dire durant la première année en Nouvelle-Écosse⁴³ mais il rejoint aussi l'idée d'un processus d'inclusion sociale où l'individu s'implique et participe de diverses manières aux activités économiques, politiques et communautaires qui se déroulent dans l'espace public. Il y a donc là tout un travail de sensibilisation à mener car par de menues actions, chacun doit se sentir traité sur un même pied d'égalité par rapport à ses voisins.

Autrement dit, s'installer dans un nouveau pays implique de «trouver un logement,

trouver une école, se faire de nouveaux amis, trouver un emploi, apprendre une nouvelle langue, etc [...] L'apprentissage de la langue est une priorité pour les nouveaux arrivants et un des facteurs clefs dans la réussite de l'établissement et de l'intégration de immigrants.»⁴⁴ D'ailleurs, cette question de l'acquisition d'une formation linguistique de base se présente différemment dans le cas des femmes comparativement aux hommes qui s'établissent dans la province. A ce problème, deux autres s'ajoutent et requièrent une attention particulière: l'évaluation et la reconnaissance des diplômes et des certificats; le manque d'expérience professionnelle au Canada. Dans le cas de l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse, ces deux derniers problèmes nécessitent peut-être une plus grande attention que le problème lié à la formation linguistique dans l'une des deux langues officielles du Canada.

Retenir les immigrants dans la province. Ce défi est de taille pour ce qui est de retenir les immigrants économiques car il faut déjouer une tendance qui s'observe à savoir que les individus vont où il y a un emploi qui reflète leur formation et leurs années d'expériences professionnelles. L'emploi désiré doit permettre d'avoir une qualité de vie comparable à ce qu'on peut imaginer ou réellement trouver ailleurs car sinon, pour ces nomades, leur lieu d'établissement risque d'être remis en question. «Réussir» socialement parlant implique souvent un enrichissement économique. Les migrants volontaires veulent améliorer leur sort. Pour ce faire, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se propose de travailler avec divers partenaires identifiés précédemment.

CHAPITRE 3. L'IMMIGRATION FRANCOPHONE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Comment peut-on définir le concept de francophone?

La notion de francophone recouvre une réalité plutôt complexe à délimiter. «Il n'y a pas unanimité en ce qui concerne la définition objective de cette notion, notamment dans le domaine de la démolinguistique. Certains prennent en compte la question de la langue

maternelle, d'autres celle de la langue parlée à la maison, du pays d'origine, de la langue de l'enseignement, etc.»⁴⁵ Carsten Quell met en lumière ce type de problème lorsqu'il pose la question: «Qui est considéré comme francophone?» A cela, il répond: «Au Canada, c'est habituellement la langue maternelle qui détermine si une personne est francophone ou anglophone. Cela pose toutefois problème pour un nombre de plus en plus grand de nouveaux arrivants. En effet, de nombreux immigrants francophones ont comme langue maternelle l'arabe, le créole, le lingala, le somali ou le tchilouba, mais ont fait leurs études et travaillent en français. En réalité, la plupart de ces immigrants se considèrent francophones. Cela étant, si on définit les francophones uniquement sur la base de la langue maternelle, on ne tient pas compte de la complexité de la réalité linguistique actuelle.»⁴⁶

C'est pourquoi, et malgré le fait que Statistique Canada utilise souvent la langue maternelle comme critère principal pour définir un francophone,⁴⁷ pour les fins de la présente étude, nous retenons qu'un ou une francophone désigne: «Une personne qui utilise couramment la langue française dans la plupart des situations de la vie quotidienne.»⁴⁸ De plus, signalons que dans le cas de la Nouvelle-Écosse, l'usage de la langue française dans la plupart des situations sociales revête un caractère très particulier⁴⁹ au point où de nombreuses interactions sociales se déroulent simultanément tantôt en français «standard», en anglais et en acadien. Ces clarifications sémantiques nous amènent maintenant à préciser les principaux attraits pour choisir de s'établir en permanence en Nouvelle-Écosse en tant qu'immigrant francophone.

Des raisons pour choisir la Nouvelle-Écosse comme lieu d'établissement

Pourquoi choisir de s'établir en Nouvelle-Écosse? Parmi les facteurs d'attraits, il y a certainement le goût de la mer, peut-être pour vivre une aventure, pour vivre un dépaysement, pour découvrir de nouveaux horizons, accroître sa qualité de vie. Ces raisons plutôt personnelles accompagnent probablement celles liées au fait d'avoir trouvé un emploi

prometteur ou encore parce que cela est avantageux du point de vue fiscal ou autres. Ces raisons économiques conjuguées à des raisons plutôt personnelles impliquent aussi de mettre dans la balance des raisons sociales telles que se sentir sur un même pied d'égalité face aux autres qui font partie de notre vie quotidienne. Ici, nous pensons au principe d'égalité notamment dans le milieu de travail, à la lutte contre toute forme de discrimination liée à son identité. «Parler d'identité renvoie à l'idée que le lien social se forme à partir de symboles, de croyances et de divers codes de communication qui sont partagés par un certain nombre d'individus. Il s'agit de divers attributs, des dénominateurs communs entre des individus qui se reconnaissent à tort ou à raison des liens d'appartenance fondés sur la langue, le territoire, la religion, la culture, l'origine ethnique, la mémoire collective... Ces critères définissent des systèmes de classification pour les individus qui se retrouvent sur des territoires juridiquement reconnus.»⁵⁰

Des raisons qui peuvent faire obstacle au choix de la Nouvelle-Écosse comme lieu d'établissement

Plusieurs obstacles semblent se dresser pour l'immigrant francophone qui veut s'établir en Nouvelle-Écosse: «la nécessaire connaissance de l'anglais pour lui permettre de fonctionner dans une province anglophone, la difficulté à faire reconnaître ses titres de compétence et son expérience professionnelle par des associations ou des employeurs et l'absence d'antécédents professionnels au pays, ce qui explique pourquoi de nombreux employeurs hésitent à embaucher des immigrants.»⁵¹

De plus, de multiples gestes concrets sont à faire pour que l'information relative au processus d'établissement dans la province soit aussi disponible en français. Cela ne semble pas encore être le cas pour ce qui est notamment de deux sites web du gouvernement provincial qui sont plutôt importants.⁵² D'une part, il y a celui qui vise à faire la promotion de la Nouvelle-Écosse et qui a développé une image de marque dont l'équivalent en français

est: «Nouvelle-Écosse. Où il fait bon vivre». ⁵³ D'autre part, il y a un site web qui présente de nombreuses informations sur l'immigration. Signalons toutefois, que cette remarque ne s'applique pas aux services gouvernementaux du gouvernement fédéral qui sont présentés dans les deux langues officielles du Canada.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a récemment adopté une *Loi sur les services en français* ⁵⁴ en précisant dans le préambule de cette loi qu'il reconnaît que la «collectivité acadienne et francophone» joue un rôle important pour la province. Toutefois, il y a encore de nombreuses étapes à franchir pour ce qui est de l'application de cette loi dans les différentes sphères de la vie quotidienne que ce soit dans le domaine de l'administration provinciale (et municipale), de la justice, de l'enseignement, de la santé, etc.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse semble sensible à ces questions et à d'autres éléments connexes car il précise notamment que: «L'apprentissage de la langue est une priorité pour les nouveaux arrivants et un des facteurs clefs dans la réussite de l'établissement et de l'intégration des immigrants. Pour pouvoir vivre, travailler et élever leur famille en Nouvelle-Écosse, il faut que les nouveaux arrivants soient à l'aise en anglais ou en français. [...] Les immigrants sont souvent confrontés à des obstacles d'ordre linguistique dans leur recherche d'un emploi approprié, lorsqu'ils veulent poursuivre leurs études postsecondaires ou lorsqu'ils veulent avoir accès à un emploi dans leur propre profession.» ⁵⁵

L'Accord fédéral-provincial relatif au Programme des candidats d'une province (PCP)

En août 2002, un accord a été signé entre Citoyenneté et Immigration Canada et le ministère provincial du développement économique de la Nouvelle-Écosse. Cet accord fédéral-provincial relatif à un programme de candidats désignés par la province propose un «projet pilote d'une durée de cinq ans qui permettra à la Nouvelle-Écosse de désigner 200

candidats et les membres de leur famille qui les accompagnent, et ce, chaque année civile sur une période de cinq ans [...et visant à combler] les pénuries de compétences dans l'économie, particulièrement dans les régions rurales de la province.»⁵⁶ Comme nous l'avons souligné précédemment, cette idée a été relancée dans la politique officielle en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse.

A titre indicatif, mentionnons que parmi les actions entreprises afin de faire la promotion de l'existence de «communautés francophones à l'extérieur du Québec», des tournées ont été organisées et «couronnées de succès en Europe centrale, en Amérique du Sud et en Afrique.»⁵⁷

Le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE) (Tableau 10) vise à attirer et à retenir des travailleurs qualifiés dans la province en les orientant vers des secteurs de l'économie où il y a des besoins à combler. Les 3 catégories générales de candidats se caractérisent de la manière suivante:

- S La catégorie «économique» est tournée vers le développement des petites entreprises en région
- S La catégorie «travailleur qualifié» vise à combler des pénuries d'emplois dans certains secteurs de l'économie. Le secteur universitaire et médical sont actuellement ciblés
- S La catégorie «communauté» implique des partenaires communautaires. En effet, ces derniers élaborent eux-mêmes des critères et recrutent directement des candidats potentiels qui envisagent s'établir en Nouvelle-Écosse.

La FANE comme partenaire privilégié

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) a pour mission de «promouvoir l'épanouissement et le développement global de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec ses membres, composés

d'organismes régionaux, provinciaux et institutionnels d'expression française.»⁵⁸ Son implication communautaire dans toutes les régions de la province depuis de nombreuses années fait de cet organisme un partenaire privilégié pour les divers paliers de gouvernement impliqués dans le dossier relatif à l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse. Cette fédération qui, selon ses statuts et règlements, chapeaute à la fois des «organismes à caractère régional, provincial et institutionnel» joue un rôle de premier plan dans le dossier de l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse. La FANE s'implique directement dans le processus de mise en oeuvre de la stratégie du gouvernement de la province. D'ailleurs, le site web de la FANE fournit de l'information sur l'immigration, sur la recherche d'emploi, etc.⁵⁹

D'autres ressources disponibles

Selon une étude réalisée par Statistique Canada, en 2003, l'équivalent d'un ménage sur deux en Nouvelle-Écosse possède au moins un «utilisateur régulier d'Internet».⁶⁰ Pour un francophone vivant «en marge», c'est-à-dire qui vit en région, «se brancher sur l'*Internet* [...peut] soulager sa situation de marginalité. [...] Il y a ensuite la question des connaissances préalables qu'il faut avoir pour même avoir une idée de la valeur d'une telle technologie et pour savoir comment s'y prendre pour s'en prévaloir.»⁶¹ Bref, ce type de ressources est relativement important mais il ne suffit pas. Il y a donc lieu d'impliquer à différents niveaux les organismes membres de la FANE afin que chacun fournisse des ressources facilitant le processus d'établissement d'immigrants francophones en Nouvelle-Écosse. A titre indicatif, mentionnons le *Répertoire des services en français en Nouvelle-Écosse*, un document préparé par le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE).⁶²

D'autres initiatives ont récemment vu le jour. En effet, suite à une initiative du Conseil communautaire du Grand-Havre, des gens d'affaires de la région d'Halifax se sont regroupés dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie. Le projet de créer une

Chambre de commerce francophone est en cours d'élaboration.⁶³

Du statut d'«immigrant admis» à celui de «citoyen canadien»

Lorsqu'on réfléchit à la problématique de l'immigration sous l'angle relatif à des individus qui passent d'une frontière étatique à une autre, on oublie souvent que le statut d'immigrant représente un statut transitoire. Le concept d'immigrant peut désigner des individus nés à l'extérieur du Canada mais dans une perspective d'inclusion sociale, il y a lieu de dépasser cette représentation en reconnaissant que l'«immigrant admis»⁶⁴ peut devenir un «citoyen canadien».

Pour les fins de notre réflexion en cours, rappelons que tous les Canadiens et les Canadiennes ont des droits et des responsabilités, qui se fondent sur les lois du Canada et qui sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Parmi les droits et libertés, on retrouve notamment le droit à l'égalité, la liberté de circulation et d'établissement partout au Canada, la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de religion. En plus de tous les droits énumérés précédemment, l'obtention de la citoyenneté canadienne accorde le droit de: demander un passeport canadien, de se porter candidat à une élection et de voter aux élections.⁶⁵

En plus, un même individu peut être désigné en tant que «travailleur qualifié» ce qui dans pareil cas, met en évidence ses compétences professionnelles plutôt que de s'attarder continuellement à ses origines voire à ses liens avec ces ancêtres réels ou imaginés. Il en est de même avec le fait de qualifier un individu de francophone (en Nouvelle-Écosse) car en plus de désigner une réalité complexe, cette forme d'identité linguistique n'est pas toujours à l'avantage de l'individu. La notion de minoritaire évoque l'idée de marginalité par rapport à une norme c'est-à-dire celle mise de l'avant par le majoritaire. Dans une certaine mesure, ce système binaire s'écarte d'une valorisation du principe d'égalité pour tous. Notons que chaque individu, qu'il soit un nouvel arrivant ou un Néo-Écossais de longue date, est porteur

d'une identité plurielle et chacun essaie d'inventer son futur en réunissant des conditions de vie qui lui soient le plus favorable possible.

CONCLUSION

Dans ce qui précède, nous avons présenté un portrait très sommaire de la problématique de l'immigration au Canada. Historiquement, le Canada s'est construit à partir de plusieurs vagues d'immigration afin de répondre à des objectifs de peuplement ou encore afin de satisfaire des impératifs économiques, démographiques ou humanitaires. De plus, nous avons caractérisé la population canadienne selon sa distribution géographique et selon sa diversité ethnique. Certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ont été mises en évidence afin de préciser les catégories d'immigrants admissibles au Canada. La question des «communautés linguistiques en situation minoritaire» a été abordée en la reliant à l'immigration francophone au Canada.

La situation qui prévaut en Nouvelle-Écosse a fait l'objet d'un deuxième chapitre. Après avoir évoqué quelques tendances observées, nous avons présenté à grands traits la politique officielle en matière d'immigration pour la Nouvelle-Écosse. Cette mise en contexte a introduit la question de l'immigration francophone dans la province.

Le concept de francophone a d'abord retenu notre attention. Il nous a conduit par la suite à avancer d'une part, des raisons pour choisir de s'établir en permanence en Nouvelle-Écosse et d'autre part, des raisons qui peuvent faire obstacle. Le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE), qui a été ciblé par les autorités fédérale et provinciale pour s'appliquer à l'immigration francophone dans la province, a retenu notre attention. Nous avons souligné le rôle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). Cette fédération représente un partenaire privilégié dans le processus d'établissement de travailleurs qualifiés provenant de l'extérieur du Canada. D'autres ressources disponibles ont été identifiées. Enfin, pour clore ce troisième et dernier chapitre, quelques pistes de

réflexion ont été avancées. Selon la position officielle du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui veut: favoriser l'accueil de nouveaux arrivants, les attirer dans la province, favoriser leur intégration et les retenir en Nouvelle-Écosse, il faut bien réfléchir aux manières de désigner l'Autre. Des principes comme l'égalité, la liberté, la non-discrimination dans le milieu de travail doivent constamment préoccuper tous et chacun.

NOTES

1. Résumé d'un extrait présenté dans: Louise Fontaine «Immigrants et langue française ou les contours problématiques de la communauté nationale au Québec» dans *Les politiques linguistiques canadiennes*. Approches comparées. Morris, Michael A.(sous la direction de). Paris, L'Harmattan, 2003, p.87-88. Coll.: Espaces Discursifs. De plus, dans un autre texte signé par le même auteur, on peut découvrir les différents ministères fédéraux qui se sont successivement occupés d'immigration depuis 1867, voir: Louise Fontaine. *Un Labyrinthe carré comme un cercle*, Montréal-Paris, L'Étincelle Éditeur, 1993, p. 29-30.
2. Andrew Parkin. «Introduction: Le nouveau visage du Canada» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.2.
3. Andrew Parkin. «Introduction: Le nouveau visage du Canada» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.3
4. Andrew Parkin. «Introduction: Le nouveau visage du Canada» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.3
5. Jacques Henripin. «Dénatalité, vieillissement et immigration: les défis d'une démographie changeante» dans *Options politiques*, mars-avril 2005, p.63. Disponible en ligne. [<http://www.irpp.org/po/archive/mar05fr/henripin.pdf>] (document consulté le 11 avril 2005).
6. Jacques Henripin. «Dénatalité, vieillissement et immigration: les défis d'une démographie changeante» dans *Options politiques*, mars-avril 2005, p.63. Disponible en ligne. [<http://www.irpp.org/po/archive/mar05fr/henripin.pdf>] (document consulté le 11 avril 2005).
7. Jacques Henripin. «Dénatalité, vieillissement et immigration: les défis d'une démographie changeante» dans *Options politiques*, mars-avril 2005, p.63. Disponible en ligne. [<http://www.irpp.org/po/archive/mar05fr/henripin.pdf>] (document consulté le 11 avril 2005).
8. Tout comme le soutient Max Weber, ce qualificatif correspond à une croyance subjective à une communauté d'origine qu'elle soit réelle ou imaginaire. Cette «communauté d'origine», qui est tantôt défini à partir d'une identité religieuse, linguistique ou culturelle, encadre et structure la vie sociale des individus. Cf.: Louise Fontaine. «Le quadrillage ethnique de Bruxelles» In *Recherches*

Sociologiques, 1999, Vol.XXX, no.1, p. 118.

9. David Baxter. «Être Canadien» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.25.

10. David Baxter. «Être Canadien» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.25.

11. Jean Burnet. «Multiculturalisme» dans *L'encyclopédie du Canada*, Montréal, Paris, New York, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000, p.1648.

12. Jean Burnet. «Multiculturalisme» dans *L'encyclopédie du Canada*, Montréal, Paris, New York, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000, p.1648.

13. Jean Burnet. «Multiculturalisme» dans *L'encyclopédie du Canada*, Montréal, Paris, New York, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000, p.1648.

14. Louise Fontaine. *Un Labyrinthe carré comme un cercle*, Montréal-Paris, L'Étincelle Éditeur, 1993, p. 27.

15. Statistique Canada/Statistics Canada. *Population des minorités visibles, régions métropolitaines de recensement*. Date de modification 2004-03-17 [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo40e_f.htm] (page consultée le 17 mars 2004).

16. Statistique Canada/Statistics Canada. *Population des minorités visibles, régions métropolitaines de recensement*. Date de modification 2004-03-17 [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo40e_f.htm] (page consultée le 17 mars 2004).

17. Voir notamment Erin Tolley. «Catégorie des travailleurs qualifiés. Critères de sélection de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés» dans *Politiques publiques en bref Métropolis*. No. 1, janvier 2003, 8p.

18. Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. *L'Observateur*. Glossaire. [<http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html>] (page consultée le 25 avril 2005).

19. Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). *Statuts et Règlements de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse*. Adoptés par l'Assemblée générale annuelle le 28 octobre 2000 et amendés le 5 octobre 2003. p. 6.

20. Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire», novembre 2003. [<http://www.cic.gc.ca/francais/pub/cadre-minoritaire.html>] (document consulté le 21 avril 2005).

21. Voir aussi: Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Mise en oeuvre des plans d'action», *Communiqué 2005-08*, Halifax, 30 mars 2005. [<http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/05/0508-f.html>] (document consulté le 21 avril 2005).
22. Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p 3.
23. Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p 4-5.
24. Statistique Canada/Statistics Canada. *Le Canada en statistiques - Population, provinces et territoires*. [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo02_f.htm] (page consultée le 10 mars 2004).
25. Government of Nova Scotia. *Welcome to the Nova Scotia Department of Finance - Statistics Division*. 1998-2003. [<http://www.gov.ns.ca/finance/statistics/agency/index.asp?p=1&s=1c>] (page consultée le 16 mars 2004).
26. Metropolitan Immigrant Settlement Association. *Report on the Nova Scotia Immigration Partnership Conference 2003. Opportunities for Collaboration*. July 2003, p.37.
27. Selon les données du recensement de 2001 qui ont trait aux régions métropolitaines de recensement, Halifax accueille 80, 85% des nouveaux arrivants. Pour le détail, voir: Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Accord Fédéral-Provincial relatif à un programme des candidats d'une province en vue d'assurer l'immigration de personnes susceptibles de combler les lacunes dans les compétences», *Communiqué 2002-24*, Halifax, 27 août 2002. [<http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0224-f.html>] (document consulté le 20 avril 2005).
28. Metropolitan Immigrant Settlement Association. *Report on the Nova Scotia Immigration Partnership Conference 2003. Opportunities for Collaboration*. July 2003, p.37.
29. Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, 54p.
30. Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, 35p.
31. Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Tableau 3 Immigration, selon la destination (demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge)» dans *L'Observateur. Hiver 2004*, 17 p. [<http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue04/02-immigrants.html>] (page consultée le 11 mars 2004).
32. Traduction libre à partir d'une photocopie distribuée dans une session d'information du "Speaker's Bureau Training Program", Halifax, 11 février 2004. Pour connaître plus en détails les définitions officielles du Gouvernement du Canada, voir: Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and

Immigration Canada. *L'Observateur. Glossaire*. [http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html] (page consultée le 25 avril 2005).

33. FCFA du Canada. [Fédération des communautés francophones et acadienne]. *Profil de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse*. 2ième édition, Ottawa (Ontario), mars 2004, p. 8.

34. Cette section de notre texte synthétise les principales idées développées dans le document suivant: Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, 54p.

35. Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p.3.

36. Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p.19.

37. Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p.4.

38. Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p. 7-8.

39. Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p.10. Tous les mots en caractères gras sont présentés ainsi dans le texte original.

40. Amin Maalouf. *Les identités meurtrières*. Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 1998, p. 136.

41. Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p. 12.

42. Cette remarque s'appuie sur des observations faites lors d'une enquête réalisée à Halifax en 2003-2004. Voir à ce sujet: Fontaine, Louise. «Processus d'établissement, nouvel arrivant et structure d'accueil à Halifax (Nouvelle-Écosse): une exploration de quelques actions concrètes» dans *Canadian Ethnic Studies/Études Ethniques au Canada*, vol XXXVII, no. 3, 2005 (Sous presse)

43. Louise Fontaine. «Processus d'établissement, nouvel arrivant et structure d'accueil à Halifax (Nouvelle-Écosse): une exploration de quelques actions concrètes» dans *Canadian Ethnic Studies/Études Ethniques au Canada*, vol XXXVII, no. 3, 2005 (Sous presse)

44. Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p. 18.

45. Office québécois de la langue française. *Grand Dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com (page consultée le 4 avril 2005).

46. Carsten Quell. *L'immigration et les langues officielles: Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Commissariat aux langues officielles/Office of the Commissioner of Official Languages. Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Novembre 2002, p. 9.
47. Voir: Statistique Canada/Statistics Canada. *Profil des langues au Canada: l'anglais, le français et bien d'autres langues*. Données diffusées le 10 décembre 2002, 42p. [<http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/pdf/96F0030XIF2001005.pdf>] (document consulté le 28 avril 2005).
48. Office québécois de la langue française. *Grand Dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com (page consultée le 4 avril 2005).
49. James Crombie, «Le marginal est-il un 'quart-instruit'?» Dans Harvey, Carol J., MacDonell, Alan (sous la direction de). *La francophonie sur les marges*. Actes du seizième colloque du CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 17-19 octobre 1996), Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997, surtout les pages 18 à 21. Et aussi un autre texte de ce même auteur: «Pourquoi être francophone en Nouvelle-Écosse, et pourquoi?» Dans *Francophonies d'Amérique*, 1993, no 3, p. 113-128.
50. Louise Fontaine. «Confusions identitaires: quelques observations provenant de divers acteurs étatiques» dans Harvey, Carol J., MacDonell, Alan (sous la direction de). *La francophonie sur les marges*. Actes du seizième colloque du CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 17-19 octobre 1996), Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 27.
51. Lusignan, Yves. «Immigration: mode d'emploi Dyane Adam propose des mesures pour attirer davantage d'immigrants francophones» dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, semaine du 29 novembre au 6 décembre 2002, p. 2.
52. Government of Nova Scotia. *Immigrating to Nova Scotia*. [<http://www.novascotiaimmigration.com>] (document consulté le 28 avril 2005); Government of Nova Scotia. *The Official Gateway to Nova Scotia, Canada*. [<http://www.novascotialife.com>] (document consulté le 28 avril 2005).
53. Sans auteur. «La Nouvelle-Écosse ouvre ses portes sur le monde» [Une publicité de la nouvelle image de marque du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui s'intitule: *Nouvelle-Écosse. Où il fait bon vivre*. Dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, le vendredi 1er avril 2005, p.2. En anglais, on propose le slogan: "Nova Scotia. Come to Live".
54. Nouvelle-Écosse. «Loi sur les services en français (octobre 2004)». [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/necosse-loi2004.htm>] (document consulté le 29 avril 2005).
55. Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p. 18.

56. Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Accord Fédéral-Provincial relatif à un programme des candidats d'une province en vue d'assurer l'immigration de personnes susceptibles de combler les lacunes dans les compétences», *Communiqué 2002-24*, Halifax, 27 août 2002. [<http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0224-f.html>] (document consulté le 20 avril 2005).
57. Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Mise en oeuvre des plans d'action», *Communiqué 2005-08*, Halifax, 30 mars 2005. [<http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/05/0508-f.html>] (document consulté le 21 avril 2005).
58. Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). *Statuts et Règlements de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse*. Adoptés par l'Assemblée générale annuelle le 28 octobre 2000 et amendés le 5 octobre 2003. p. 3.
59. FANE. La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. *Bienvenue*. [<http://www.federationacadienne.ca/fane/index.cfm>] (site web consulté le 23 avril 2005).
60. En 2003, 52,7% des ménages néo-écossais comptaient au moins un utilisateur régulier d'internet par comparaison à 54,5% pour l'ensemble du Canada. Statistique Canada/Statistics Canada. *Ménages comptant au moins un utilisateur régulier d'Internet, selon le lieu d'accès, provinces*. Dernières modifications apportées 2004-11-16. [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/arts50b_f.htm] (page consultée le 28 avril 2005).
61. Crombie, James. «Le marginal est-il un 'quart-instruit'?» Dans Harvey, Carol J., MacDonell, Alan (sous la direction de). *La francophonie sur les marges*. Actes du seizième colloque du CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 17-19 octobre 1996), Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 23.
62. Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE). *Le Bottin 2002. Répertoire des services en français en Nouvelle-Écosse*. Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE), Halifax (Nouvelle-Écosse), 92p.
63. Déchelette, Caroline. «Chambre de commerce francophone. Un souhait qui pourrait devenir réalité» dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, le vendredi 25 mars 2005, p. 2.
64. «Une personne est dite 'admise' lorsqu'elle est autorisée à vivre au Canada à titre de résident permanent. Un immigrant 'admis' est un résident permanent.» Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. *L'Observateur*. Glossaire. [<http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html>] (page consultée le 28 juin 2004).
65. Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Droits et responsabilités des Canadiens». [<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/fiche-droits.html>] mise à jour 2003-03-24 (document consulté le 27 avril 2005).

BIBLIOGRAPHIE

Baxter, David. «Être Canadien» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.24-26.

Burnet, Jean. «Multiculturalisme» dans *L'encyclopédie du Canada*, Montréal, Paris, New York, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000, p.1648.

Centre de recherche et d'information sur le Canada. «Annexe: Un tour d'horizon du Canada» dans *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.29-35.

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Accord Fédéral-Provincial relatif à un programme des candidats d'une province en vue d'assurer l'immigration de personnes susceptibles de combler les lacunes dans les compétences», *Communiqué 2002-24*, Halifax, 27 août 2002. [<http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0224-f.html>] (document consulté le 20 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire», novembre 2003. [<http://www.cic.gc.ca/francais/pub/cadre-minoritaire.html>] (document consulté le 21 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Droits et responsabilités des Canadiens». [<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/fiche-droits.html>] mise à jour 2003-03-24 (document consulté le 27 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Mise en oeuvre des plans d'action», *Communiqué 2005-08*, Halifax, 30 mars 2005. [<http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/05/0508-f.html>] (document consulté le 21 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. *L'Observateur*. Glossaire. [<http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html>] (page consultée le 25 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Rapport Statistique - PEAI [Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants] Définitions». [<http://integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/caf-cipc/documents/pdf/r105.pdf>] 4p. (document consulté le 8 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Tableau 3 Immigration, selon la destination (demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge)» dans *L'Observateur*. Hiver 2004, 17p. [<http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue04/02-immigrants.html>](page consultée le 11 mars 2004).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Travailleurs qualifiés», *Fiche de renseignements 16*, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,

2002, mise à jour 2003-09-11, [<http://www.cic.gc.ca/francais/lipr/fiche-qualifies.html>] (document consulté le 23 avril 2005).

Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, 54p.

Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, 35p.

Crombie, James. «Le marginal est-il un 'quart-instruit' ?» Dans Harvey, Carol J., MacDonell, Alan (sous la direction de). *La francophonie sur les marges*. Actes du seizième colloque du CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 17-19 octobre 1996), Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 13-26.

Crombie, James. «Pourquoi être francophone en Nouvelle-Écosse, et pourquoi?» Dans *Francophonies d'Amérique*, 1993, no 3, p. 113-128.

Déchelette, Caroline. «Chambre de commerce francophone. Un souhait qui pourrait devenir réalité» dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, le vendredi 25 mars 2005, p. 2.

FANE. La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. *Bienvenue*. [<http://www.federationacadienne.ca/fane/index.cfm>] (site web consulté le 23 avril 2005).

FCFA du Canada. [Fédération des communautés francophones et acadienne]. *Profil de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse*. 2ième édition, Ottawa (Ontario), mars 2004, 18p.

Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). *Statuts et Règlements de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse*. Adoptés par l'Assemblée générale annuelle le 28 octobre 2000 et amendés le 5 octobre 2003. 26p.

Fontaine, Louise. «Confusions identitaires: quelques observations provenant de divers acteurs étatiques» dans Harvey, Carol J., MacDonell, Alan (sous la direction de). *La francophonie sur les marges*. Actes du seizième colloque du CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 17-19 octobre 1996), Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 27-40.

Fontaine, Louise. «Immigrants et langue française ou les contours problématiques de la communauté nationale au Québec» dans *Les politiques linguistiques canadiennes*. Approches comparées. Morris, Michael A.(sous la direction de). Paris, L'Harmattan, 2003, p.85-110. Coll.: Espaces Discursifs.

Fontaine, Louise. *Un Labyrinthe carré comme un cercle*, Montréal-Paris, L'Étincelle Éditeur, 1993,146 p.

Fontaine, Louise. «Le quadrillage ethnique de Bruxelles» In *Recherches Sociologiques*, 1999,

Vol.XXX, no.1, p. 117-129.

Fontaine, Louise. «Processus d'établissement, nouvel arrivant et structure d'accueil à Halifax (Nouvelle-Écosse): une exploration de quelques actions concrètes» dans *Canadian Ethnic Studies/Études Ethniques au Canada*, vol XXXVII, no. 3, 2005 (Sous presse)

Government of Nova Scotia. *Immigrating to Nova Scotia*. [<http://www.novascotiaimmigration.com>] (document consulté le 28 avril 2005).

Government of Nova Scotia. *The Official Gateway to Nova Scotia, Canada*. [<http://www.novascotialife.com>] (document consulté le 28 avril 2005).

Government of Nova Scotia. *Welcome to the Nova Scotia Department of Finance - Statistics Division. 1998-2003*. [<http://www.gov.ns.ca/finance/statistics/agency/index.asp?p=1&s=1c>] (page consultée le 16 mars 2004)

Henripin, Jacques. «Dénatalité, vieillissement et immigration: les défis d'une démographie changeante» dans *Options politiques*, mars-avril 2005, p. 62-66. Disponible en ligne. [<http://www.irpp.org/po/archive/mar05fr/henripin.pdf>] (document consulté le 11 avril 2005).

Lusignan, Yves. «Immigration: mode d'emploi Dyane Adam propose des mesures pour attirer davantage d'immigrants francophones» dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, semaine du 29 novembre au 6 décembre 2002, p. 2.

Maalouf, Amin. *Les identités meurtrières*. Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 1998, 210p.

Metropolitan Immigrant Settlement Association. *Report on the Nova Scotia Immigration Partnership Conference 2003. Opportunities for Collaboration*. July 2003, 54p.

Nouvelle-Écosse. «Loi sur les services en français (octobre 2004)». [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/necosse-loi2004.htm>] (document consulté le 29 avril 2005).

Office québécois de la langue française. *Grand Dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com (pages consultées le 4 avril et le 30 avril 2005).

Parkin, Andrew. «Introduction: Le nouveau visage du Canada» dans Centre de recherche et d'information sur le Canada. *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.2-9.

Quell, Carsten. *L'immigration et les langues officielles: Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Commissariat aux langues officielles/Office of the Commissioner of Official Languages. Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Novembre 2002, 69p.

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE). *Le Bottin 2002. Répertoire des*

services en français en Nouvelle-Écosse. Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE), Halifax (Nouvelle-Écosse), 92p.

Sans auteur. «La Nouvelle-Écosse ouvre ses portes sur le monde» [Une publicité de la nouvelle image de marque du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui s'intitule: *Nouvelle-Écosse. Où il fait bon vivre*. Dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, le vendredi 1er avril 2005, p.2.

Statistique Canada/Statistics Canada. *Le Canada en statistiques - Population, provinces et territoires*. [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo02_f.htm] (page consultée le 10 mars 2004).

Statistique Canada/Statistics Canada. *Ménages comptant au moins un utilisateur régulier d'Internet, selon le lieu d'accès, provinces*. Dernières modifications apportées 2004-11-16. [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/arts50b_f.htm] (page consultée le 28 avril 2005).

Statistique Canada/Statistics Canada. *Population des minorités visibles, régions métropolitaines de recensement*. Date de modification 2004-03-17 [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo40e_f.htm] (page consultée le 17 mars 2004).

Statistique Canada/Statistics Canada. *Profil des langues au Canada: l'anglais, le français et bien d'autres langues*. Date de modification 2004-08-19, 2p. http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/contents_f.cfm (page consultée le 28 avril 2005).

Tolley, Erin. «Catégorie des travailleurs qualifiés. Critères de sélection de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés» dans *Politiques publiques en bref Métropolis*. No. 1, janvier 2003, 8p.

ANNEXES

ANNEXE A: Tableaux synoptiques

Tableau 1: Profil des langues au Canada: l'anglais, le français et bien d'autres langues

Canada

- Une société plus multilingue
- Neuf personnes sur dix parlent l'anglais ou le français le plus souvent à la maison
- Le chinois comme langue maternelle conserve sa troisième position au Canada
- Langues autochtones : le cri, le plus grand groupe linguistique

Provinces et territoires

- Allophones : la principale source de la croissance démographique dans les plus grandes provinces
- Francophones : hausse des effectifs à l'extérieur du Québec
- Moins de francophones à l'extérieur du Québec parlent le français le plus souvent à la maison, mais plusieurs le parlent encore régulièrement

Bilinguisme français-anglais

- Hausse du taux de bilinguisme français-anglais au pays
- Le bilinguisme perd du terrain parmi les jeunes anglophones vivant à l'extérieur du Québec

Infraprovincial

- Dans la région métropolitaine de Toronto, quatre personnes sur dix étaient allophones
- Municipalités hors Québec affichant les proportions les plus élevées de francophones

Source: Quelques extraits de : Statistique Canada/Statistics Canada. *Profil des langues au Canada: l'anglais, le français et bien d'autres langues*. Date de modification 2004-08-19, 2p.

http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/contents_f.cfm

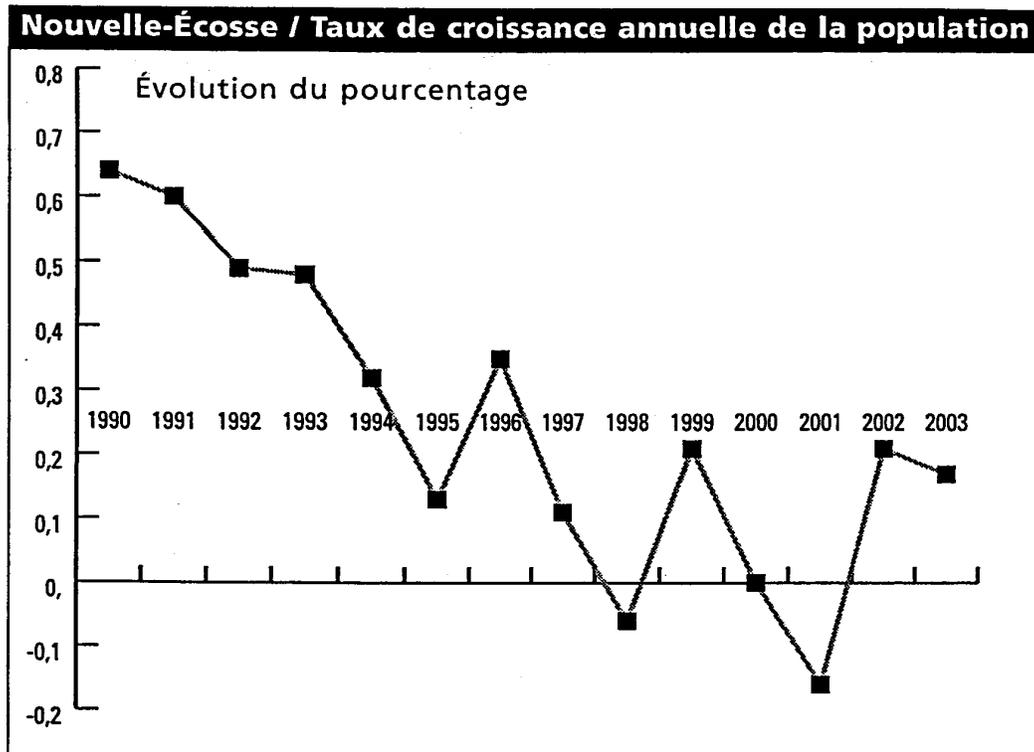
(page consultée le 28 avril 2005).

Tableau 2: Portrait global de la Nouvelle-Écosse

NOUVELLE-ÉCOSSE		
Population	2001	908 005
	1996	909 282
	Taux d'accroissement de la population (1996-2001)	-0,1 %
Langues	Anglophones (%)	93,1 %
	Francophones (%)	3,9 %
	Allophones (%)	3,0 %
	Taux de bilinguisme – anglais, français	10,1 %
	Taux de bilinguisme – anglais, français (anglophones seulement)	6,4 %
Immigration	Immigrants (% de la population totale)	4,6 %
	Immigrants arrivés depuis 1991 (% de la population totale)	1,1 %
Autochtones	Population autochtone (% de la population totale)	1,9 %
Agglomération principale	Halifax (population)	359 183
	Taux d'accroissement de la population (1996-2001)	4,7 %
À noter	Parmi les trois régions métropolitaines de recensement, seul Halifax a accru sa population. Deux Néo-Écossais sur cinq y vivent, comme presque un cinquième de la population des Maritimes.	

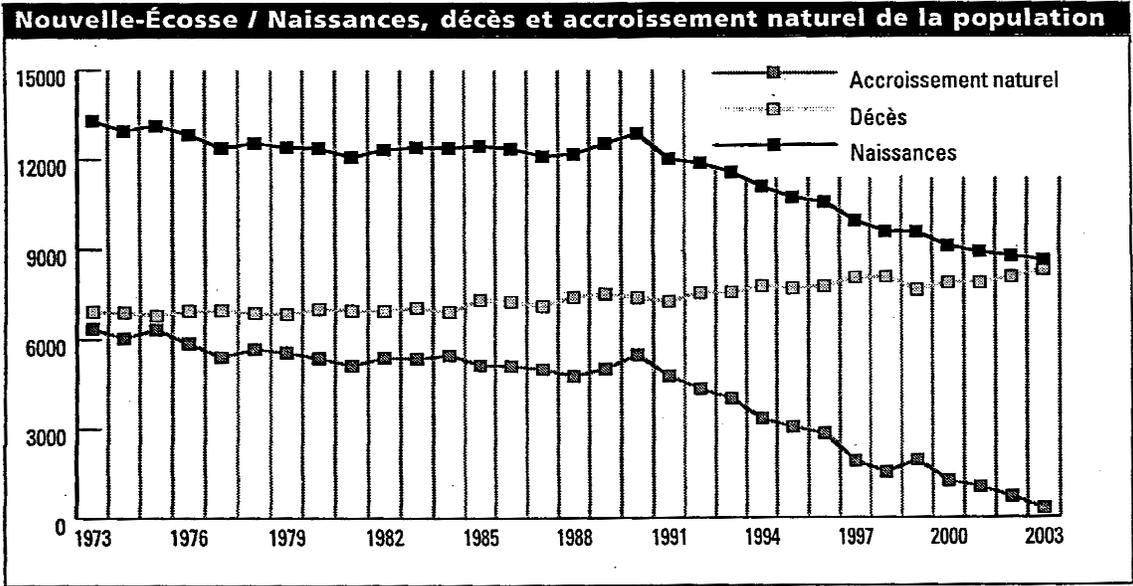
Source: Centre de recherche et d'information sur le Canada. «Annexe: Un tour d'horizon du Canada» dans *Un peuple qui évolue*. Cahier no 9 du CRIC, Avril 2003, p.30.

Tableau 3: Les taux de croissance démographique de la Nouvelle-Écosse depuis 1990



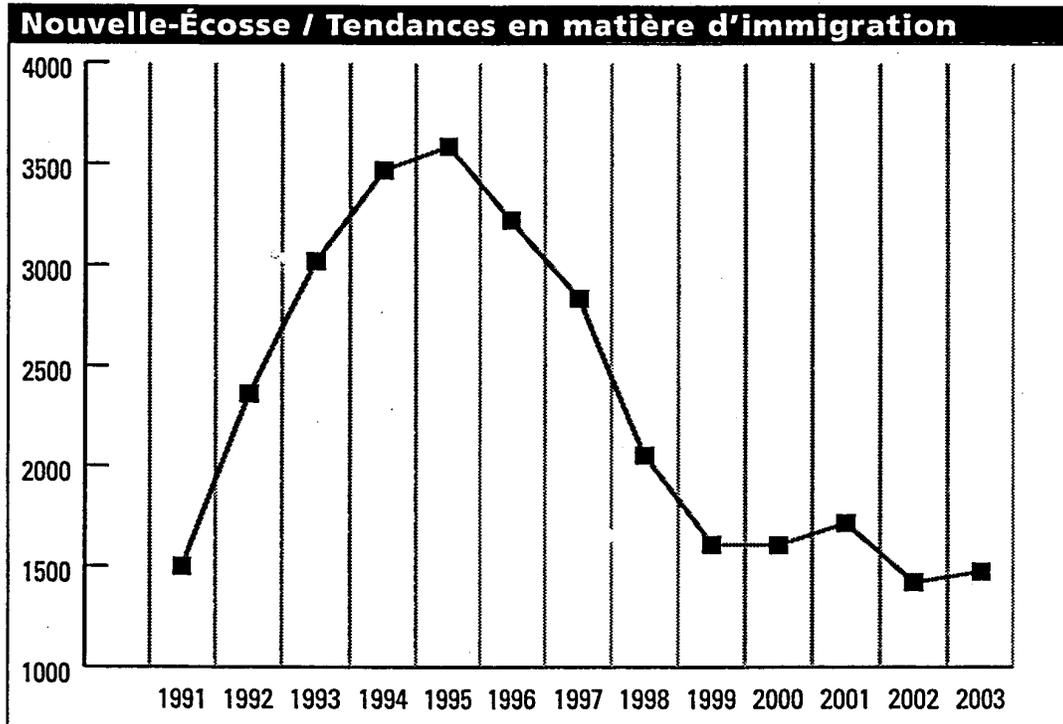
Source: Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p.3

Tableau 4: Le taux d'accroissement naturel en Nouvelle-Écosse:
 une diminution constante qui s'observe depuis 1990



Source: Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p.4

Tableau 5: Les tendances observées en matière d'immigration en Nouvelle-Écosse depuis le début des années 1990



Source: Communications Nova Scotia. *Cadre stratégique pour l'immigration*, Document de travail, Août 2004, p.5

Tableau 6: Distinguer le vrai du faux

Les bienfaits de l'augmentation de l'immigration en Nouvelle-Écosse ne se réaliseront pas si les Néo-Écossais ne favorisent pas l'intégration des nouveaux arrivants en les accueillant à bras ouverts dans leur communauté. Pour devenir une société favorisant l'intégration de tous, il faut que nous fassions toute la lumière sur certains mythes associés à l'immigration et que nous soulignons les bienfaits de l'immigration. Voyez par exemple les données suivantes, tirées du recensement de 2001, qui montrent que, lorsqu'on les compare à la population de la province dans son ensemble, les immigrants de la Nouvelle-Écosse ont

- un taux de chômage plus faible
- une rémunération plus élevée dans leur emploi
- un revenu moyen plus élevé (quand on compte toutes les sources de revenu)
- un pourcentage plus faible de leur revenu qui provient de transferts gouvernementaux
- un niveau d'études plus élevé
- de plus grandes qualités en matière d'entrepreneuriat (et créent par là-même des emplois pour les Néo-Écossais).

Les recherches effectuées à l'échelle du Canada tout entier montrent que

- l'immigration n'entraîne pas de chômage permanent (autrement dit, les immigrants ne « volent » pas les emplois des non-immigrants)¹;
- les immigrants ont moins recours aux services de santé que la population qui est née au Canada et, en particulier, les nouveaux arrivants au Canada sont — de façon générale — en meilleure santé et souffrent moins de maladies chroniques comme le cancer ou les maladies cardio-vasculaires²;
- bon nombre d'enfants d'immigrants et de réfugiés se portent mieux sur le plan affectif et ont de meilleurs résultats scolaires que leurs camarades nés au Canada³;
- en 1990, les familles d'immigrants versaient plus au gouvernement sous la forme d'impôts qu'ils ne recevaient sous la forme de services publics (crédit d'impôt pour enfants, coûts de l'éducation des enfants, prestations d'assurance-emploi, coûts des soins de santé) et, en moyenne, on avait donc un transfert net de fonds publics au bénéfice du Canadien moyen⁴.

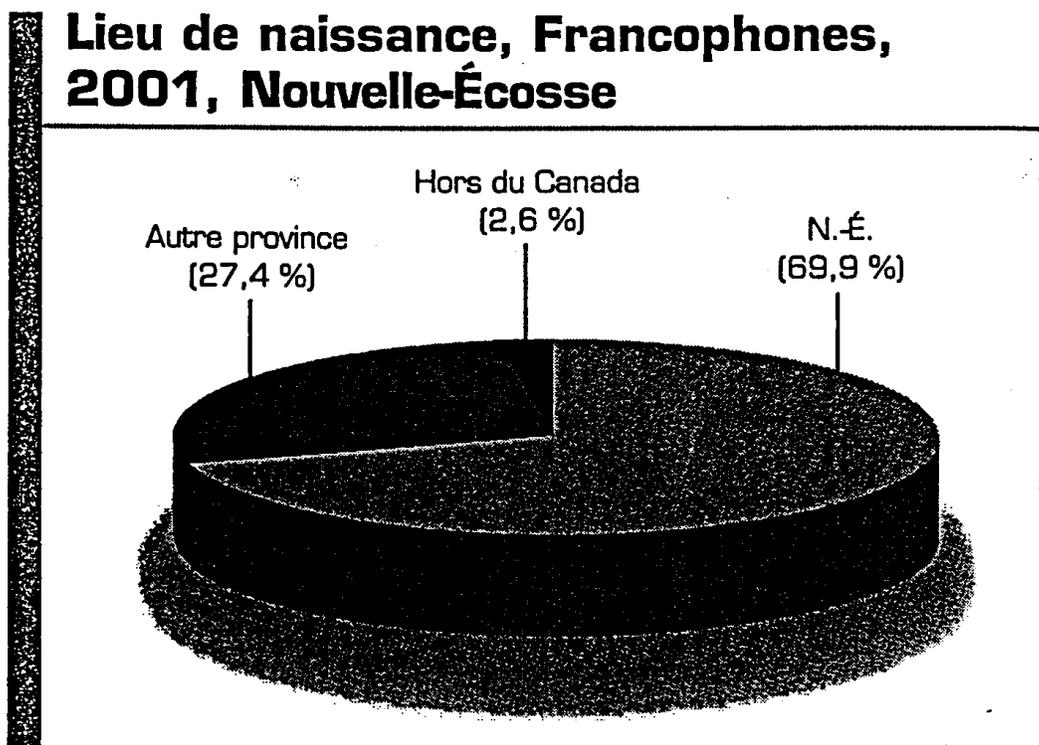
1. Conseil économique du Canada.

2. Santé Canada.

3. Statistique Canada.

4. Conférence du partenariat en immigration de la Nouvelle-Écosse, document d'information.

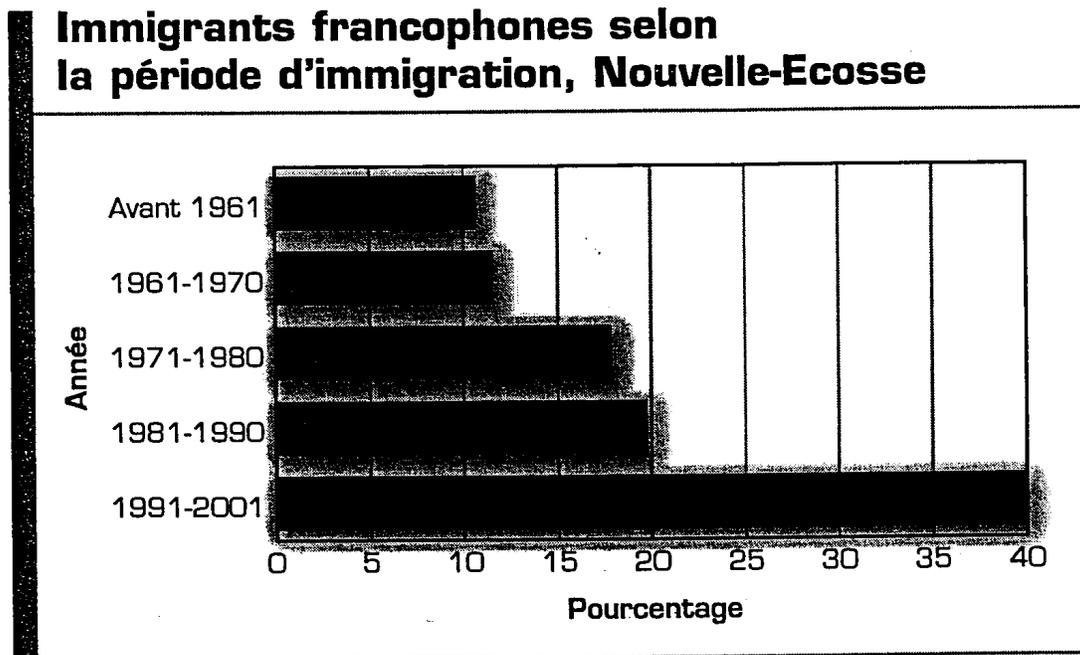
Tableau 7: Principaux lieux de naissance des francophones
de la Nouvelle-Écosse en 2001



Source : Statistique Canada, recensement 2001.

Source: FCFA, du Canada. [Fédération des communautés francophones et acadienne]. *Profil de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse*. 2ième édition, Ottawa (Ontario), mars 2004, p.4.

Tableau 8: Immigrants francophones en Nouvelle-Écosse
selon la période d'immigration



Source : Statistique Canada, recensement 2001.

Source: FCFA, du Canada. [Fédération des communautés francophones et acadienne]. *Profil de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse*. 2ième édition, Ottawa (Ontario), mars 2004, p.8.

Tableau 9: Grille de sélection des travailleurs qualifiés

QUELLES SONT LES EXIGENCES POUR LES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS?

Les travailleurs qualifiés doivent :

- être évalués selon la grille de sélection (système de points);
- avoir au moins un an d'expérience de travail au cours des 10 dernières années dans un poste de gestion ou un poste qui nécessite habituellement une formation universitaire, collégiale ou technique, correspondant au genre de compétences 0 ou aux niveaux de compétences A ou B de la Classification nationale des professions (CNP). On peut obtenir la CNP auprès des Ressources humaines et Développement des compétences Canada et
- avoir des ressources financières suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge au moment de leur établissement au Canada.

QUELLE EST LA GRILLE DE SÉLECTION POUR LES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS?

Les demandeurs sont non seulement assujettis aux exigences énoncées ci-dessus, mais aussi à une évaluation, selon différents critères de sélection, qui permet de déterminer leur capacité de s'adapter à l'économie canadienne.

Critères de sélection	Maximum de points
Études	25
Langues officielles (anglais/français)	24
Expérience de travail	21
Âge	10
Emploi réservé au Canada	10
Capacité d'adaptation	10
TOTAL	100

Source: Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Travailleurs qualifiés», *Fiche de renseignements 16*, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2002, mise à jour 2003-09-11, [<http://www.cic.gc.ca/francais/lipr/fiche-qualifies.html>] (document consulté le 23 avril 2005).

Tableau 10: Les trois catégories générales de candidats pour le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE)

La catégorie « économique » favorise la croissance et le développement des petites entreprises dans la région. Les petites entreprises reçoivent des subventions qui favorisent leurs plans de développement et les candidats reçoivent des services d'orientation professionnelle pour travailler en Nouvelle-Écosse. En plus de répondre aux exigences sur le plan de la langue, de l'âge et des études, il faut que les candidats aient de l'expérience en gestion d'entreprise et soient prêts à verser une contribution non remboursable, dont la majeure partie est versée dans un compte de garantie bloqué pour être utilisée par un propriétaire de petite entreprise approuvé. Dans le cadre du programme, les candidats reçoivent un contrat d'emploi rémunéré de six mois au sein d'une entreprise néo-écossaise. Cette catégorie n'existe que dans le Programmes des candidats de la Nouvelle-Écosse et non dans les autres provinces qui ont un tel programme. Il y a une forte demande, en raison des présentations qui sont faites auprès de la communauté et des rencontres avec les agences de développement régional (ADR), les entreprises et les organismes de développement économique des communauté.

La catégorie « travailleur qualifié » est conçue en vue d'éliminer les pénuries de travailleurs qualifiés dans le marché du travail et ce sont les employeurs qui jouent le rôle principal. En plus de répondre aux exigences sur le plan de la langue, de l'âge et des études, il faut que les candidats aient une offre d'emploi à temps plein garantie d'un employeur de la Nouvelle-Écosse, dans un domaine où l'employeur a mis en évidence une pénurie de travailleurs qualifiés. À l'heure actuelle, le PCNE travaille en collaboration avec la communauté universitaire et médicale en vue de faire venir rapidement des travailleurs qualifiés en Nouvelle-Écosse. Bon nombre des candidats qualifiés vivent déjà en Nouvelle-Écosse et ont déjà un travail temporaire. Étant donné qu'un grand nombre de certificats de mise en candidature sont désormais délivrés dans la catégorie « économique », on se concentre à l'heure actuelle sur la promotion et le recrutement d'immigrants dans la catégorie « travailleur qualifié », qui dépend de la demande du marché du travail.

La catégorie « communauté » est offerte par l'entremise des ADR et des partenaires communautaires. Chaque ADR peut recommander des candidats qui auront une contribution de valeur à apporter sur le plan social et économique à la communauté. Les ADR et les partenaires communautaires élaborent leurs propres critères en fonction de leur plan stratégique et de leurs objectifs en tant qu'organismes de développement.

Source: Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p.18.

ANNEXE B: Glossaire

ACADIEN (parler acadien):

«Variété de français que parlent les Acadiens des provinces maritimes du Canada. [...] L'Acadie d'aujourd'hui n'est pas délimitée par des frontières géopolitiques, mais bien culturelles et linguistiques; elle correspond principalement à certaines régions francophones des provinces maritimes du Canada.»

Office québécois de la langue française. *Grand Dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com (page consultée le 30 avril 2005).

CATÉGORIES D'IMMIGRANTS ADMISSIBLES AU CANADA:

Selon la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui est entrée en vigueur en date du 28 juin 2002, on retrouve les catégories suivantes: le regroupement familial; la catégorie des réfugiés et la catégorie économique qui elle se subdivise en trois sous-catégories: les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires et les candidats désignés par la province.

Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p. 34-35.

CITOYEN CANADIEN:

Tous les Canadiens et les Canadiennes ont des droits et des responsabilités, qui se fondent sur les lois du Canada et qui sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Parmi les droits et libertés, on retrouve notamment le droit à l'égalité, la liberté de circulation et d'établissement partout au Canada, la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de religion. En plus de tous les droits énumérés précédemment, l'obtention de la citoyenneté canadienne accorde le droit de: demander un passeport canadien, de se porter candidat à une élection et de voter aux élections.

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Droits et responsabilités des Canadiens». [<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/fiche-droits.html>] mise à jour 2003-03-24 (document consulté le 27 avril 2005).

«COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES EN SITUATION MINORITAIRE» AU CANADA

L'expression «communautés linguistiques en situation minoritaire» désigne les «communautés francophones et acadiennes du Canada» où celles-ci renvoient à leur tour aux «communautés francophones en situation minoritaire au Canada qui vivent à l'extérieur du Québec». Dans plusieurs documents utilisés pour la présente étude, les «communautés francophones» sont «synonyme de communautés francophones en situation minoritaire et de communautés francophones et acadiennes du Canada».

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire», novembre 2003. [<http://www.cic.gc.ca/francais/pub/cadre-minoritaire.html>] (document consulté le 21 avril 2005).

FRANCOPHONE:

«Une personne qui utilise couramment la langue française dans la plupart des situations de

la vie quotidienne.»

Office québécois de la langue française. *Grand Dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com (page consultée le 4 avril 2005).

IDENTITÉ:

«Parler d'identité renvoie à l'idée que le lien social se forme à partir de symboles, de croyances et de divers codes de communication qui sont partagés par un certain nombre d'individus. Il s'agit de divers attributs, des dénominateurs communs entre des individus qui se reconnaissent à tort ou à raison des liens d'appartenance fondés sur la langue, le territoire, la religion, la culture, l'origine ethnique, la mémoire collective... Ces critères définissent des systèmes de classification pour les individus qui se retrouvent sur des territoires juridiquement reconnus.»

Louise Fontaine. «Confusions identitaires: quelques observations provenant de divers acteurs étatiques» dans Harvey, Carol J., MacDonell, Alan (sous la direction de). *La francophonie sur les marges*. Actes du seizième colloque du CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 17-19 octobre 1996), Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 27.

IMMIGRANT ADMIS:

«Une personne est dite 'admise' lorsqu'elle est autorisée à vivre au Canada à titre de résident permanent. Un immigrant 'admis' est un résident permanent.»

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. *L'Observateur*. Glossaire. [http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html] (page consultée le 28 juin 2004).

INTÉGRATION:

Un processus d'inclusion sociale où l'individu s'implique et participe de diverses manières aux activités économiques, politiques et communautaires qui se déroulent dans l'espace public.

NOUVEL ARRIVANT:

«Quelqu'un qui réside au Canada depuis moins d'un an.»

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Rapport Statistique -PEAI [Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants] Définitions». [http://integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/caf-cipc/documents/pdf/r105.pdf] 4p. (document consulté le 8 avril 2005).

RÉSIDENT PERMANENT:

«Un **résident permanent** est une personne qui a été acceptée en tant qu'immigrant(e) au Canada et qui est arrivée au Canada. [...] Les résidents permanents disposent de la plupart des droits dont disposent les citoyens canadiens en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ils n'ont pas cependant le droit de se présenter aux élections parlementaires, ni de participer aux scrutins des élections fédérales, ni de détenir un passeport canadien.»

Communications Nova Scotia. *Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration*, janvier 2005, p. 34.

ANNEXE C: Pour en savoir plus...

Adam, Dr. Dyane. "Canada's Official Languages. Cornerstone and Guarantee for Managing Canadian Diversity/ Les langues officielles du Canada. La pierre angulaire et la garantie de la gestion de la diversité canadienne" dans *Canadian Issues Thèmes Canadiens (CITC)*, Avril /Avril 2003, p. 10-12.

Andrew, Caroline (directrice invitée). *Nos diverses cités*. Projet Métropolis, Fédération canadienne des municipalités. No. 1, printemps 2004, 222p.

Arthur, Robin. *The Immigrant's Handbook of Nova Scotia*. Halifax, Published by Touch BASE in collaboration with the Multicultural Association of Nova Scotia, 1999, 103p.

Beaudin, Maurice (sous la direction de). *L'État des régions. La région économique du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse*. Université de Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional/The Canadian Institute for Research on Regional Development, 2000, 111p. (Collection *M a r i t i m e s*) . F o r m a t P D F 9 0 8 K O . [E n l i g n e] http://www.umoncton.ca/icrdr/fs_act_pub_colmar_etat_fr.html (site consulté le 13 décembre 2004).

Beck, J. Murray. «Nouvelle-Écosse» dans *L'encyclopédie du Canada*, Montréal, Paris, New York, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000, p.1721-1729.

Canadian Heritage/Patrimoine Canadien. *Profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) Nouvelle-Écosse*. Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien, 6 décembre 2004. Disponible en ligne. [http://fane.networkcentrix.com/media_uploads/pdf/2854.pdf] (document consulté le 23 avril 2005).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Immigrer au Canada» [<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/>] (page consultée le 12 mai 2004).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Intégration-Net Se rendre au Canada: Portail de l'immigration» [<http://integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/canada/index.htm>] (page consultée le 12 mai 2004).

Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. «Six facteurs de sélection et note de réussite», mise à jour 2005-03-07, [<http://www.cic.gc.ca/francais/qualifie/qual-5.html>] (document consulté le 21 avril 2005).

Collectif. «Canada» dans *Atlas Encyclopédique Mondial 2004*. Canada, Libre Expression Québecor

Média, 2004, sixième édition, p. 184-189.

Daigle, Jean (sous la direction de). *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton (Nouveau-Brunswick), Chaire d'études acadiennes, 1993, 908p.

Fahmy, Jean M. «Langues officielles: Principe de territorialité ou principe de personnalité? Le Compromis canadien» dans Allaire, Gratien. Gilbert, Anne (Sous la direction de). *Francophonies plurielles*, Sudbury (Ontario), Institut franco-ontarien, 1998, (Collection fleur-de-trille), p. 59-67.

FANE. La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. *Immigrer en Nouvelle-Écosse*. [http://www.federationacadienne.ca/fane/index.cfm?id=2452] (site web consulté le 23 avril 2005).

Kymlicka, Will (Guest editor/ Rédacteur invité). *Canadian Diversity/Diversité Canadienne. Citizenship. Values and Responsibilities. La citoyenneté. Valeurs et responsabilités*. A publication of the Association For Canadian Studies/Une publication de l'Association d'Études Canadiennes en collaboration avec la Fédération canadienne des sciences humaines/Canadian Federation for the Humanities and Social Science et le projet Métropolis/ Metropolis Project, volume 2:1, Spring 2003 Printemps, 96p.

Lapierre, Jean-William, Roy, Muriel. *Les Acadiens*. Paris, Presses Universitaires de France, avril 1983, 1ère édition, 127p.

Marmen, Louise. Corbeil, Jean-Pierre. *Les langues au Canada: recensement de 2001*. Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, Canada, 2004. Disponible en ligne. [http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/census2001/census2001_f.pdf] (document consulté le 23 avril 2005).

NovaKnowledge. *Knowledge Economy Report Card 2004*. Halifax, October 2004, 21p.

O'Keefe, Michael. *Minorités francophones: assimilation et vitalité des communautés*. 2ième édition. Nouvelles perspectives canadiennes. Ministère du Patrimoine canadien, 2001, 106p.

Paratte, Henri-Dominique. *Acadians*. Nova Scotia, Tantallon, 1991, 197p. (Coll.: Peoples of the Maritimes).

Ross, Sally, Deveau, J. Alphonse. *Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse : hier et aujourd'hui*. (traduit de l'anglais par Jacques Picotte, assisté par Guylaine Long). Moncton (Nouveau-Brunswick), Édition

d'Acadie, 1995, 293p.

Statistique Canada/Statistics Canada. *Profil des langues au Canada: l'anglais, le français et bien d'autres langues*. Données diffusées le 10 décembre 2002, 42p. [<http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/pdf/96F0030XIF2001005.pdf>] (document consulté le 28 avril 2005).

Stoffman, Daniel. "The Mystery of Canada's High Immigration Levels" in *Canadian Issues Thèmes Canadiens (CITC)*, April /Avril 2003, p. 23-24.